

AD-PA, Fnaqpa : Delaunay rassure les fédérations professionnelles

Après l'annonce du président de la République au congrès de l'Uniopss à Lille d'une loi "Aide à l'Autonomie" pour 2013, les propos de Michèle Delaunay, ministre chargée des personnes âgées et de l'autonomie, dans le journal Le Parisien sur les coûts en maison de retraite, avaient violemment fait réagir le Synerpa. Aussi, début février, la ministre a-t-elle reçu les fédérations professionnelles.

La FNAQPA, Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Âgées, note que la ministre a évoqué « *une loi complète, ambitieuse et financée dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.* »

L'association des directeurs au service des personnes âgées AD-PA à quant à elle, estimé que la Ministre avait "levé toute ambiguïté en rappelant les retards du secteur : manque de personnel, charge financière pour les personnes âgées et leurs familles". Elle a aussi rappelé les conditions économiques de notre pays mais a rassuré l'AD-PA sur la volonté du Président et du Gouvernement d'engager une réelle réforme doté de moyens nouveaux".

L'AD-PA note l'intérêt de Madame Delaunay pour des structures intermédiaires entre les EHPAD et le domicile. L'association a néanmoins réaffirmé ses urgences à la Ministre : - neutraliser la convergence budgétaire pour éviter toute suppression de poste en établissements- utiliser Tous les crédits CNSA disponibles (Ndlr : l'AD-PA s'insurge chaque année contre les reprises de crédits non dépensés) - analyser les besoins des personnes âgées avant des évaluations strictement comptables et financières- Parler d'autonomie plutôt que la méprisante "dépendance".

Modèle économique des maisons de retraite La ministre a sollicité les fédérations réunies pour réfléchir au modèle économique des maisons de retraite, *"aucunes pistes ne seraient écartées, qu'il s'agisse des coûts, des tarifs et des aides publiques* ». La FNAQPA annonce qu'elle *"participera à ces travaux dans un état d'esprit partenarial et constructif, dans une logique d'économie globale du secteur : "tarification ET répartition des coûts", les bénéfices devant aller aux personnes âgées"*.